

→ **Communiqué
de presse**



Paris, le 17 mai 2021

L'Apec et la FFA se mobilisent pour l'emploi des cadres dans les métiers de l'assurance



Gilles Gateau et Florence Lustman lors de la signature de l'accord le 17 mai (© B.de Hogues)

L'Apec et la Fédération Française de l'Assurance (FFA) viennent de signer une nouvelle convention de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des cadres du secteur de l'assurance. Cet accord prévoit la mise en œuvre d'actions innovantes, déployées sur l'ensemble du territoire, afin de promouvoir les métiers de l'assurance et de valoriser les offres d'emploi du secteur auprès des cadres et des jeunes diplômé.e.s. L'Apec s'engage également à accompagner les entreprises de la branche de l'assurance dans leurs démarches de recrutement. La convention souligne enfin une volonté commune de soutenir l'insertion professionnelle des publics rencontrant le plus de difficultés sur le marché de l'emploi.

Une convention de partenariat renouvelée pour deux ans afin de favoriser l'orientation et l'insertion professionnelles

Après un premier accord signé en 2015, l'Apec et la FFA renforcent leur collaboration et signent une nouvelle convention de partenariat pour une durée de deux ans. Ce dispositif répond aux orientations stratégiques de la branche des sociétés d'assurance en matière d'information et d'orientation professionnelle, de définition des politiques d'insertion, de développement des compétences et d'expertise métiers, prévues dans l'accord GPEC-Formation professionnelle signé par la FFA, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA en septembre 2020.

Des actions innovantes pour promouvoir les métiers de l'assurance auprès de différents publics

La convention prévoit le déploiement d'un dispositif d'actions communes, sur l'ensemble du territoire, afin de valoriser les opportunités d'emploi et les métiers de l'assurance auprès de différents publics cadres, notamment les jeunes diplômés. Des initiatives dédiées seront également organisées pour promouvoir l'alternance – une priorité forte pour la FFA – et pour favoriser la diversité, l'inclusion et l'égalité femmes-hommes dans l'assurance.

Parmi ces actions :

- La mise en place de **web conférences** destinées à informer les consultantes et consultants en évolution professionnelle de l'Apec des évolutions du secteur de l'assurance
- L'animation par les Ambassadeurs des métiers de l'assurance (un réseau national constitué d'une cinquantaine de professionnels de l'assurance) de **conférences métiers**, dans le cadre du dispositif « Objectif 1^{er} emploi » proposé par l'Apec pour accompagner les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi en temps de crise
- La création d'un événement à l'attention des cadres et des **jeunes diplômés en situation de handicap**, associant différents partenaires (Pôle emploi, DGEFP, Hello Handicap, Agefiph, Cap Emploi)
- Le développement d'actions communes à l'Apec et à la FFA en faveur des jeunes issus des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**
- L'organisation d'ateliers dans les entreprises pour **accompagner les alternants** dans leur recherche d'emploi
- L'organisation par l'Apec de **matinales RH, à destination des TPE/PME** de la branche assurance, afin de les accompagner dans le recrutement de compétences cadres et dans les bonnes pratiques RH

« Dans un contexte de crise économique, et alors que l'assurance figure parmi les secteurs moteurs de l'emploi cadre, il nous paraît primordial d'accompagner au mieux les entreprises qui recrutent aujourd'hui. À travers ce partenariat, nous œuvrons, de concert avec la FFA, afin de promouvoir les opportunités qu'offrent les entreprises de l'assurance et de favoriser l'insertion de l'ensemble des cadres, en particulier les jeunes diplômés, que nous savons particulièrement impactés dans leur recherche d'emploi », Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.

« Cette nouvelle convention avec l'Apec illustre la volonté des assureurs de proposer toujours plus d'opportunités aux jeunes diplômés, notamment grâce à l'alternance, qui est une voie privilégiée pour commencer une carrière dans l'assurance. Les actions de terrain que nous mettrons en place avec l'Apec permettront de mieux expliquer notre métier et de montrer aux jeunes tout ce que notre secteur peut leur offrir. La priorité que nous donnons aux publics fragiles prouve l'importance que nous attachons à l'inclusion », Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 960 collaboratrices et collaborateurs, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

En savoir plus : corporate.apec.fr

À propos de la FFA

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

En savoir plus : ffa-assurance.fr

Contacts presse :

Apec

Mendrika LOZAT – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24
Adjji THIAM – adji.thiam@apec.fr – 01 40 52 22 89

Fédération Française de l'Assurance

Julie POISSIER – j.poissier@ffa-assurance.fr – 06 45 33 43 60